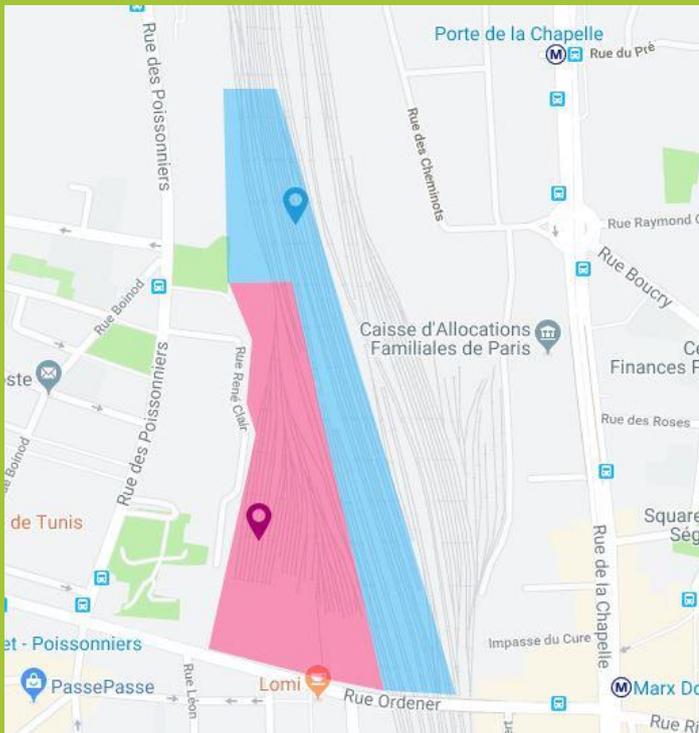


Les aménagements en cours et à venir dans le quartier Amiraux-Simplon-Poissonniers

• Le Projet ORDENER-POISSONNIERS :

Périmètre du projet :



Lancé en 2013 par Espaces Ferroviaires Aménagement (EFA) et SNCF Immobilier, en association avec la Ville de Paris et la Mairie du 18^e, le projet Ordener-Poissonniers a pour ambition la construction d'un nouvel îlot urbain sur **3,7 hectares**. La concertation avec les acteurs du quartier (associations, riverains, commerçants, etc.) et EFA qui s'est tenue pendant près d'un an et demi de 2015 à 2017 a débouché sur 15 engagements pris publiquement par EFA et la Ville de Paris, consultable sur le site <http://paris-ordener.sncf.com/>

La part dédiée au **logement** est de 36 500 m², soit 50% de la surface totale de manière à recevoir environ mille habitants.

La partie **équipements publics** d'une surface de 7 750 m² est constituée d'un groupe scolaire de 8 classes, d'une crèche et d'une structure d'enseignement culturel et artistique (ESECA) comprenant un conservatoire.

Sur les espaces de respiration, il est précisé qu'un "espace vert d'un seul tenant sera créé au sein d'un réseau d'espaces publics végétalisés représentant 30% des espaces au sol", soit à minima 11 000 m² d'espaces publics végétalisés.

D'autres programmes bâtis devront être proposés autour de trois thématiques : bureaux et espaces tertiaires innovants ; hôtel et/ou auberge de jeunesse, commerces/restauration ; activités culturelles et sportives.

Calendrier à venir:

- **17 juin 2019** : le jury de désignation de l'opérateur urbain qui accompagnera EFA dans les travaux d'aménagement a retenu le groupement d'opérateurs EMERIGE/OGIC. Ont participé au jury, en plus des membres institutionnels (SNCF, Ville de Paris, Mairie du 18^e, experts), quatre associations d'habitants qui se partageaient une voix (ASA PNE, ALIAA, Conseil Syndical copropriété Allée d'Andrézieux, collectif Dépôt Chapelle).
- **2 juillet 2019 à 18h30 à la Mairie du 18^e** : réunion publique de présentation du projet de l'opérateur retenu aux habitants. **Reprise de la concertation**. Un registre en ligne pour déposer vos observations est désormais disponible en suivant ce lien : <https://ordener-poissonniers.new.ienparle.net/registres/>
- **Septembre 2019** : ateliers participatifs de concertation avec les habitants et collectifs de riverains, les acteurs institutionnels et l'opérateur.
- **Octobre/Novembre 2019** : Réunion publique de restitution de la 3^{ème} phase de concertation.
- **2020**: Dépôt du permis d'aménager et engagement des travaux de démolition.
- **2021/2022**: Démarrage des travaux d'aménagement et de réalisations des lots.
- **2023/2024**: Premières livraisons
- **Sources** : site internet de l'Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord-Est / Mairie du 18^e

- **Le Projet de Gymnase POISSONNIERS :**



Le site est une ancienne friche ferroviaire en reconversion. Le jardin Poissonniers, de plus de 5 000 m², a été livré en 2014. Le gymnase devrait être construit au de ce jardin public. Le bâtiment sera ainsi visible depuis les trains.

Le programme comporte **une grande salle multisports de 40 m par 24 m, une petite salle polyvalente qui peut servir pour la pratique de la danse ou de la boxe**, ainsi que des vestiaires. L'équipement est complété par les locaux techniques et de personnels. Les espaces intérieurs (hall et salles de sport) sont habillés d'un bardage vertical en bois qui permet à la fois un habillage chaleureux et un traitement acoustique.

Zoom sur le projet de jardin et d'agriculture urbaine :

Le toit de l'équipement, près de **1 300 m²** a été proposé par la Ville de Paris comme site de programme **d'agriculture urbaine**. C'est le projet « **La ferme urbaine en aquaponie** » d'AMP qui est lauréat. L'aquaponie est un système qui allie la culture de plantes à l'élevage de poissons. Cette technique de production économe en eau permettra de **produire 4 tonnes de truites et 6 tonnes de légumes par an**.

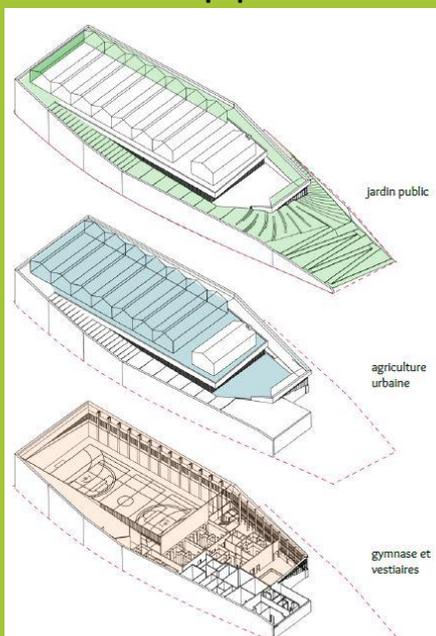
Le projet prévoit **des serres de production au niveau le plus haut et une terrasse basse accueillant des ateliers pédagogiques à destination des habitants et des écoles**.

Le jardin public fait la connexion entre le jardin des Poissonniers déjà existant à l'Ouest et la ferme urbaine. L'espace du jardin reprend le principe des paliers de végétations des montagnes ; du plus densément planté en bas vers quelque chose de plus épars, planté de graminées et de vivaces aériennes sur les étages supérieurs. La palette végétale a été travaillée essentiellement avec des végétaux du bassin parisien pour une meilleure adaptation.

La Maîtrise d'ouvrage de cette opération est assurée par la Ville de Paris

Coût : 8,3 millions d'euros

Livraison de l'équipement : courant 2020



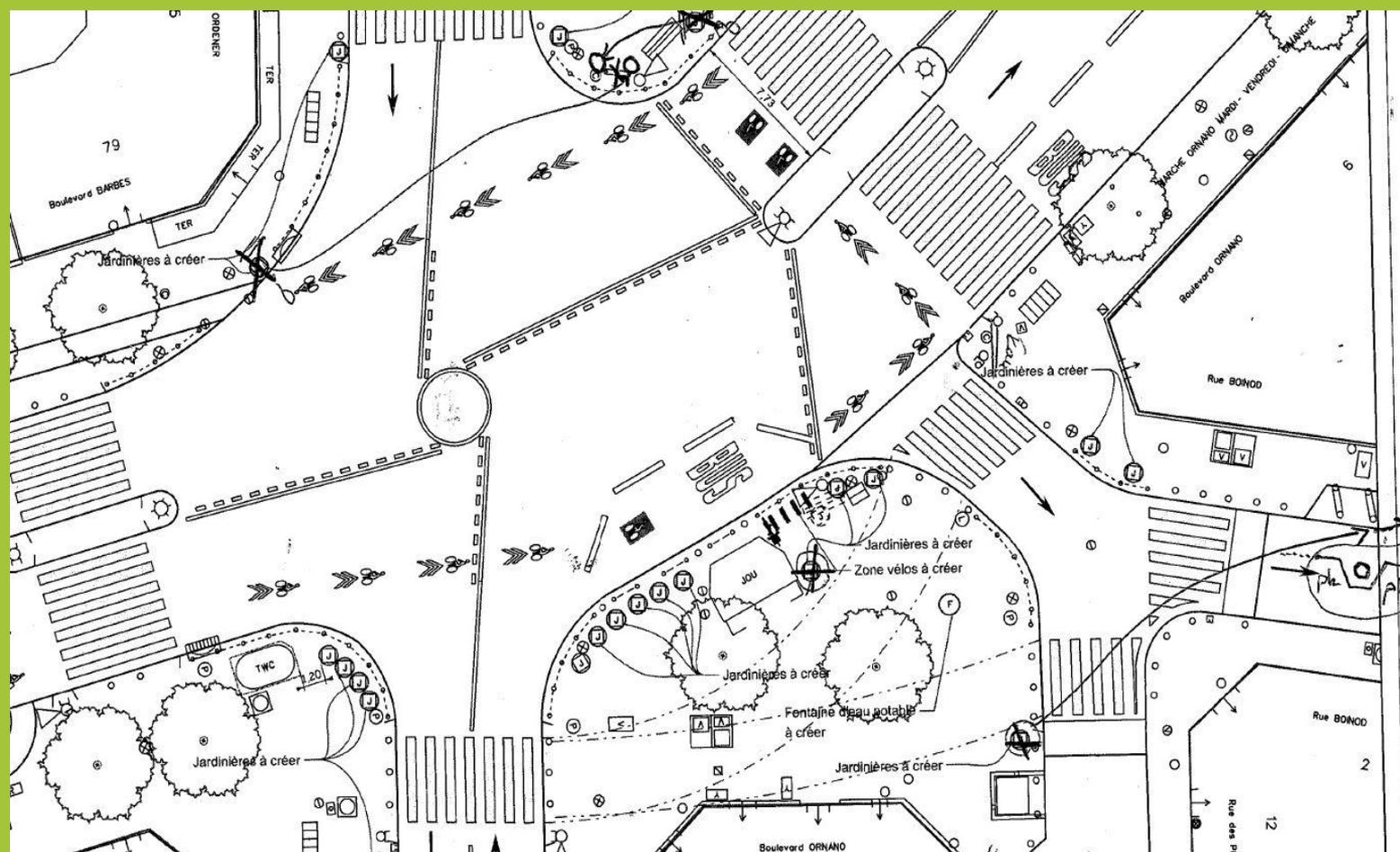
Vue depuis les voies ferrées - promenade autour du bâtiment

- **Projet issu du Budget Participatif 2015 : « créer une place Marcadet-Poissonniers » :**

Une vingtaine de jardinières supplémentaires ont été commandées par les équipes de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. Celles-ci devraient être installées sur la placette **pendant l'été 2019**. Les plantes seront entretenues par un collectif de riverains du quartier, à l'origine du projet.

Il est également prévu l'implantation d'une **fontaine à eau** ainsi qu'un **espace pour garer les vélos** sur la place Ornano.

Le plan prévisionnel du projet:



Vue actuelle de la place Ornano :



- **Les aménagements en cours et à venir sur la Petite-Ceinture :**



La Ville de Paris et la Mairie du 18^e œuvrent depuis plusieurs années à l'ouverture de la Petite-Ceinture. L'idée est de répondre aux besoins du quartier et de l'arrondissement, et de créer de nouveaux usages sur celle-ci.

De ce fait, le collectif Traverses a été missionné par la Ville de Paris en mai 2017 pour la mise en place de chantiers participatifs sur la petite ceinture, visant à faire émerger des propositions d'aménagement en adéquation avec les attentes des habitants.

La petite ceinture se divise en 3 tronçons dans le 18^e arrondissement :

- de la Porte de Saint-Ouen à la rue Vauvenargues (tronçon 1),
- de la rue du poteau à la porte de Clignancourt (tronçon 2),
- de la Porte de Clignancourt à la Porte des Poissonniers (tronçon 3)

3 acteurs y sont implantés : le hasard ludique à la porte de Saint-Ouen ; les amis des jardins des ruisseaux et la Recyclerie à la porte de Clignancourt.

La SNCF est propriétaire de la petite-Ceinture, toutefois, **une convention d'occupation temporaire (COT) sur 5 ans va être signée dans les prochains jours** entre la SNCF et la Ville afin que la Ville puisse occuper cet espace ferroviaire, et y réaliser les aménagements nécessaires à son ouverture au public. Ses aménagements doivent être réversibles et respectueux de l'environnement de la petite-ceinture comme de sa biodiversité.

Une fois la COT signée, la Ville de Paris, sera en capacité de **proposer à des tiers de sous-occuper cet espace**. C'est le cas dans le 18^e avec les 3 acteurs de la petite-ceinture. Des conventions de sous-occupation vont être signées entre la Ville et les associations de ces trois lieux. **Cette gouvernance permet de garantir la mise en place d'activités et d'animations proposées par des acteurs associatifs et locaux.**

Calendrier à venir:

- Signature de la Convention d'Occupation Temporaire imminente.
- **En juillet :** Petits travaux **de mise en accès sur les tronçons 1 et 2** : pose de dalles HQE sur les rails, pose de grilles, pose de portails entre la plateforme ferrée et les rails.
- **31 août : fête de la petite ceinture !** La programmation sera montée avec les 3 sous-occupants et est encore en cours de calage, dans l'attente de la signature des diverses conventions. La Recyclerie propose d'ores et déjà de mettre en place des ateliers autour de la biodiversité du lieu : atelier bombes de grains, Atelier bande de semis, découverte de l'apiculture, visites.
- **À plus long terme, la question des accès sera réétudiée**, notamment la possibilité de **créer ou de pérenniser des escaliers existants pour en faire des accès municipaux**. Les aménagements type portails et grillages seront également pérennisés.

- **Les projets et travaux en cours sur les résidences du bailleur ICF HABITAT LA SABLIERE:**

Résidence ANDREZIEUX :



Projet de jardin partagé: Concertation et préparation du projet de jardin partagé sur une partie du toit réhabilité de la résidence. La première réunion avec les résidents intéressés est prévue le mercredi 26/06/2019, puis suivra un court cycle de rencontres périodiques pour préciser ensemble les modalités du jardin partagé, et la livraison du jardin est prévue pour le premier semestre 2020.

Travaux de réhabilitation pendant 24 mois, fin prévisionnel 1er trimestre 2020.

- Installation d'une vidéosurveillance parties communes / parking / extérieurs prévue 2e semestre 2019
- Intervention régulière du GPIS pour des regroupements d'individus dans les parties communes et parking

Résidence POISSONNIERS :

Accompagnement du Collectif de résidents: réunions avec le Collectif pour favoriser la mobilisation et contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de la convivialité.

Ateliers en pieds d'immeuble: divers ateliers créatifs ou d'accès aux droits sont organisés en pieds d'immeuble depuis le début de l'année, et avec un rythme plus soutenu durant l'été (PIMMS sur la sensibilisation aux risques incendies, ATNT18 sur le retour à l'emploi et la création d'entreprise, Curry Vavart pour la création d'objets en bois et d'un documentaire radio, l'AFEV pour un projet photo)



Redynamisation du local LCR: cours de dessin, recherches d'associations et de structures partenaires pour développer un programme régulier d'activités dans le local à partir de la rentrée scolaire (AFEV, associations de soutien scolaire, associations seniors, etc.)

Intervention régulière du GPIS

Calendrier prévisionnel des travaux :

2019/2020: remplacement complet des ascenseurs, intervention sur le parc de stationnement souterrain dans le cadre de la sécurité incendie (compartimentage, portes coupe-feu, désenfumage),

2020: remplacement complet du système de chauffage électrique et projet de création d'une eau chaude sanitaire collective dans les parties privatives et communes

2020/2021: étude pour la réfection de la toiture terrasse et pour le ravalement des façades, (ces travaux pourront être décalés et être inclus dans le cadre d'une opération lourde de réhabilitation).